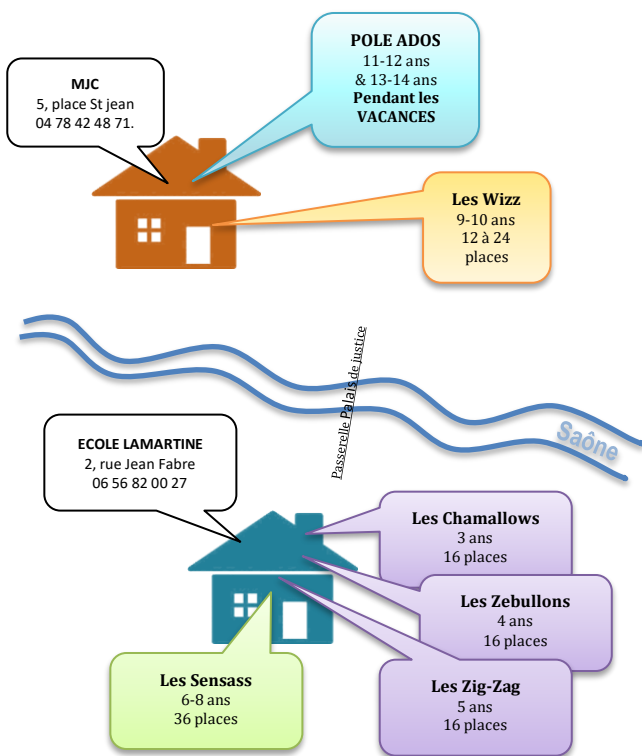




# LIVRET DE L' ACCUEIL de LOISIRS De la MJC DU VIEUX-LYON



[www.mjcduvieuxlyon.com](http://www.mjcduvieuxlyon.com)

MJC du Vieux Lyon - 5 Place Saint Jean - 69005 LYON  
Tel : 04 78 42 48 71 [mjc.vieux.lyon@orange.fr](mailto:mjc.vieux.lyon@orange.fr)

## Le Projet pédagogique

Complément de l'école et de la famille, le centre de loisirs offre à l'enfant un **espace de vie**, où **découvertes** et expérimentations en groupe lui permettent de grandir et de s'affirmer. C'est un lieu d'**expériences**, de **plaisirs** et de **valeurs**, dont il permet jour après jour l'émergence.

Nous souhaitons avant tout que l'accueil de loisirs, permette aux enfants de profiter de journées de **bonheur**, de détente et de loisirs dans un climat de sécurité affective et matérielle, dans le respect de leurs besoins. Nos actions ont pour but de favoriser à la fois l'**épanouissement** personnel de l'enfant, son adaptation à la **vie sociale** et la construction de sa **citoyenneté**.

Pour cela, nous faisons le choix de l'impliquer dans une pédagogie active où il a sa parole et sa place, où il est acteur et auteur de ses loisirs et de sa vie. Le projet pédagogique donne du sens aux initiatives et aux projets de notre équipe autant qu'à l'organisation de la vie quotidienne. Il est le référentiel de l'équipe d'animation et valide les projets apportés par chacun et les conditions de mise en œuvre.

*Ce document est à votre disposition  
à l'accueil de loisirs et à la MJC.*

## L'équipe d'animation

L'équipe d'animation est composée d'**animateurs** diplômés BAF/BAPE. Des **animateurs stagiaires** sont accueillis en plus de l'effectif. L'équipe est dirigée par 4 directeurs permanents et d'une responsable des secteurs

Les animateurs BAF encadrent vos enfants selon la réglementation *Jeunesse et sports* soit 1 pour 8 enfants de moins de 6 ans et 1 pour 12 enfants de 6 ans et plus. Ils sont soit permanents (professionnels), soit en Contrat d'Engagement Educatif (non professionnels) ; Ils s'engagent par passion pour le travail auprès des enfants et l'éducation populaire. Ils encadrent vos enfants tout au long de la journée, assurent leur bien être et mettent leurs compétences au service des animations. Ils sont motivés par un travail d'équipe et une démarche de projet. Ils assurent l'accueil des parents et sont à votre écoute.

Retrouvez la composition des équipes à l'accueil ou sur le site  
[www.mjcduvieuxlyon.com](http://www.mjcduvieuxlyon.com) (onglet *enfance-famille*)

# ANIMATION

\* **DES ANIMATIONS VARIEES** : L'équipe d'animation propose aux enfants des animations diversifiées afin de multiplier les expériences, de répondre à leurs besoins et d'offrir à chaque enfant la possibilité de se valoriser.

### \* LE PROGRAMME :

L'équipe d'animation établit un programme d'activités disponible à la MJC ou en ligne (un mois avant le début des **vacances** & toute l'année les **mercredis**)

Ce programme permet d'informer les familles et de bien préparer votre enfant à ce qu'il va vivre à l'accueil de loisirs. Il détient de nombreuses informations importantes (modifications horaires, de lieu d'accueil, d'équipement spécifique).

Ce programme est également le reflet du projet décliné autour d'une thématique. Il fait apparaître son cheminement et son aboutissement.

Le programme n'est pas figé, il est soumis aux caprices d'un projet qui vit ! Les enfants peuvent se l'approprier, nous valorisons toujours leurs propositions. Il est également soumis aux caprices de la météo.

\* **LES PROJETS** : Nous travaillons toujours autour d'une thématique qui crée le lien entre les animations et fédère les groupes. Ces thématiques sont souvent choisies en fonction des événements qui nous entourent et s'inscrivent dans un territoire (carnaval de St Georges, Fête de quartier, Biennales, Le festival du cinéma ...). Il est important pour nous que les enfants s'ouvrent au monde « fabuleux » qui nous entoure et maîtrisent leur environnement.

\* **LES RENDEZ VOUS PARENTS** : Le RDV parents est un temps de rencontre entre animateurs, parents, enfants autour du projet. Il valorise les réalisations des enfants. Il se déroule toujours pendant le temps d'accueil du soir et peut prendre diverses formes : exposition, apéro, vidéo, etc...

\* **LES ATELIERS « PAPILLONS »** : Ce sont des temps d'animation favorisant l'autonomie de l'enfant et du groupe. Organisés en ateliers libres les enfants peuvent jouer (jeux de société, construction, jouets), créer, bouquiner, se relaxer... en intérieur ou extérieur (en fonction de la météo).

\* **ANIMATEURS JUNIORS et CARTES BLANCHES** : En grandissant les enfants participent de plus en plus et font des propositions, le programme laisse un espace de liberté à la création collective. Les animateurs accompagnent les enfants et les aident à réaliser leur projet.

\* Nous proposons des **MINI SEJOURS d'ETE** à partir de 6 ans

Pendant les vacances

### Le POLE ADOS

Accueille les **11-12 ans & 13-14 ans**

Nous proposons un mix d'activités de découverte (vidéo, sports, arts...) et d'activités à choisir collectivement en prenant en compte les envies du groupe et les contraintes budgétaires, sous l'œil bienveillant de l'animateur.

**Petites vacances** : De 13h30 à 17h (accueil jusqu'à 18h)  
& possibilité de repas à partir de 12h

**Juillet** : 10h-17h (accueil dès 8h30 et jusqu'à 18h)

# Le fonctionnement

Organisation d'une  **journée type**  qui peut être modifiée en fonction des projets, des besoins et envies des enfants.

**\*MATIN = pendant les vacances**

Les mercredis il y a une possibilité de  **passerelle**  avec les A.M.E. (Ateliers du mercredi matin) avec les écoles Gerson, Fulchiron et Lamartine

	Groupe Chamallows & Zebullons	Groupe Zig-Zag	Groupe Senssas & Wizz
8h30 – 10h	<b>ACCUEIL DU MATIN *</b> « ateliers papillons »		
10h - 12h	<b>ACTIVITES *</b> Demandez le programme ! ou consultez le sur le <a href="http://www.mjcduvieuxlyon.com">www.mjcduvieuxlyon.com</a> (onglet enfance-famille)		
12h	<b>ACCUEIL DU MIDI &amp; PASSERELLES LE MERCREDI*</b>		
12H 13H	<b>REPAS</b>		
13h - 13h45	<b>SIESTE</b> ou <b>TEMPS RELAX</b> musique/contes	<b>TEMPS RELAX</b> musique/contes/ lecture	<b>TEMPS CALME</b> « Ateliers papillons calmes »
<b>ACCUEIL de 13H30</b>			
13h45-14h30	<b>SIESTE</b> ou <b>TEMPS CALME</b> « Ateliers papillons calmes »	<b>TEMPS CALME</b> « Ateliers papillons calmes » ou <b>Activités</b> en cas de sorties	
14h30 15h30	<b>SIESTE</b> Réveil échelonné Et/ou «Ateliers papillons» / jeux de cour <b>/ACTIVITÉS</b> (pour les zebullons)	<b>ACTIVITES</b>	<b>ACTIVITES</b>
15h30 17h	<b>ACTIVITES</b> ou consultez le sur le <a href="http://www.mjcduvieuxlyon.com">www.mjcduvieuxlyon.com</a> (onglet enfance-famille) & <b>Goûter</b>		
17h 18h	<b>ACCUEIL DU SOIR</b> « Ateliers papillons » / jeux de cour		

## LES REPAS

Les **repas** sont réalisés par RPC, société de restauration spécialisée pour les enfants. Les **menus** sont affichés sur les sites et à la MJC et sur le site internet Les **goûters** sont fournis. Le petit déjeuner n'étant pas fourni, il est impératif que l'enfant n'arrive pas à jeun.

## LES HORAIRES

**MATIN** : Arrivées entre 8h30 et 10h

(Il n'est pas possible d'entrer dans les locaux après 10h)

**MIDI** : Départs/ arrivées à 12h

**APRES-MIDI**: Arrivées à 13h30 (ouverture portail à 13h20)

**SOIR**: Départs entre 17h et 18h

Les familles sont tenues de se conformer aux horaires par respect pour le personnel et pour la sécurité des locaux

# Les Consignes

## \*EQUIPEMENT DES ENFANTS :

**Pour tous** : Un petit sac + une gourde au nom de l'enfant + mouchoirs

En plus **pour les petits** : Un change, un doudou, etc...

Une tenue adaptée à la saison et à l'activité (chapeau, imperméable, maillot de bain, baskets...)

Il est conseillé de noter son nom sur ses effets personnels. La MJC décline toute responsabilité en cas de pertes, de vols ou de détérioration des jeux, jouets et bijoux apportés par l'enfant.

## \* LES ABSENCES / ANNULATIONS

Les annulations (+ de 8 jours avant) doivent être signalées PAR ECRIT à la MJC : [accueil@mjcduvieuxlyon.com](mailto:accueil@mjcduvieuxlyon.com).

Les absences (- de 8 jours avant) peuvent être signalées par téléphone, mail, SMS...

Le jour même et en cas d'urgence vous pouvez joindre directement le site de LAMARTINE au : 06.56.82.00.27. ou de la MJC : 06 87 60 42 47

## \* MALADIE DE L'ENFANT

L'enfant doit être confié en bonne santé et dans de bonnes conditions d'hygiène. Un enfant dont la température dépasse 38,5°C ne peut être accepté. Si l'enfant a une maladie contagieuse, il est important de prévenir la MJC, afin d'informer l'ensemble des familles.

### ➤ Si la maladie se déclare à l'accueil de loisirs

Les parents sont prévenus immédiatement. Ils sont dans l'obligation de venir chercher l'enfant si la température dépasse 38,5°C. L'équipe assure une surveillance sanitaire jusqu'à l'arrivée du parent.

### ➤ Votre enfant est sous traitement médical ponctuel ou permanent

Nous pouvons administrer un traitement médical à condition d'avoir l'ordonnance. Tout médicament doit être remis en main propre au responsable. Aucune auto-médication n'est tolérée.

### ➤ En cas d'accident

: Les parents sont prévenus immédiatement.

### ➤ En cas de maladie chronique, handicap, allergie...

Nécessitant une prise en charge spécifique, nous établissons un P.A.I. lors d'un RDV préalable avec la directrice de l'accueil de loisirs.

## \* SECURITE

Nous assurons la sécurité des enfants et appliquons la réglementation en vigueur : sécurité alimentaire, hygiène et suivi sanitaire, matériaux et mobiliers aux normes, consignes incendies et de secours, formation des animateurs.

**Nous demandons aux parents de nous aider en** : Vous identifiant aux interphones, en fermant portes et portails, en signalant toute anomalie et toute intrusion qui vous semble suspecte. En pliant les trottinettes et en laissant les passages dégagés.

L'enfant ne sera pas remis à une personne si vous n'avez pas préalablement donné une autorisation écrite. Si une personne autorisée vient chercher votre enfant pour la première fois, elle devra se munir d'une pièce d'identité.

# ADMINISTRATIF

## \* INSCRIPTIONS

L'accueil de loisirs est ouvert à TOUS. Toute inscription nécessite d'adhérer à la MJC.

Pour inscrire un enfant à l'Accueil de Loisirs vous devez vous rendre à l'accueil de la MJC du Vieux Lyon et vous munir de :

- Carnet de santé de l'enfant
- Votre Quotient Familial ou votre dernier avis d'imposition.
- Votre numéro d'allocataire CAF.
- FICHE ENFANT signée (à télécharger sur internet ou à remplir sur place)
- Un mode de paiement (Espèces, chèques, C.V., CB, RIB pour paiement échelonné)
- Une photo de votre enfant (taille photo d'identité)

Pour une inscription **annuelle des mercredis** : en Juin

Pour une inscription **ponctuelle le mercredi** : à partir du 15 septembre

Pour une inscription **vacances** : Dès septembre et tout au long de l'année.

## \* LES FORMULES

**Journée complète** : de 10H00 à 17H00 (accueil dès 8H30 jusqu'à 18H00)

**Matinée** : de 10H00 à 12H00 (accueil dès 8H30)

**Après-midi** : de 13H30 à 17H00 (accueil jusqu'à 18H00)

**Repas** : de 12H00 à 13H30 (A associer à l'après-midi)

**Passerelles des mercredis**: Nous organisons une passerelle des ALAE des écoles GERSON, FULCHIRON et LAMARTINE vers les accueils de loisirs (gratuit – inscription obligatoire)

Les mercredis : Inscription à l'année ou Inscription « ponctuelle » possible dans le mois précédent la journée & en fonction des places disponibles.

Pour les petites vacances: Inscriptions ponctuelle ou à la semaine.

Vacances d'été: inscription ponctuelle ou à la semaine, à la journée uniquement.

## \* LES TARIFS

En euros	Journée	Matin	Aprém*	Repas
QF1 <400	11	3,5	5,5	4
QF2 401 à 700	13,5	4,5	7	5
QF3 701 à 1000	16	5,5	8,5	5
QF4 1001 à 1300	18	6,5	9,5	5
QF5 1301 à 1700	21	7	11	5
QF6 1701 à 2500	22,5	7,5	12	5
QF7 > 2501 à 3500	24	8	12,5	5
QF8 > 3501	25	8,5	13	5

\*Gouter Compris

## \* CALENDRIER

L'accueil de loisirs est ouvert tous les mercredis en période scolaire et les vacances **Fermé** du 1 au 31 aout et pendant les vacances de Noël.

## \* CONDITIONS D'ANNULATION

Annulation plus **2 mois** avant la journée annulée : remboursement de 80%

Annulation de 2 mois à 8 jours : remboursement de 50% (si Certificat médical indiquant l'impossibilité de fréquenter l'AL : 80%)

Annulation à moins de 8j : pas de remboursement (avec Certificat médical indiquant l'impossibilité de fréquenter l'AL : 50%)

Les remboursements sont effectués sous forme d'avoir uniquement, remboursés en juillet en cas de non utilisation des avoirs.

Toute demande d'annulation doit se faire par écrit sur papier ou par mail

[accueil@mjcduvieuxlyon.com](mailto:accueil@mjcduvieuxlyon.com)